

Limoges, le 18 novembre 2019

L'inspectrice d'académie,  
directrice académique des services  
de l'Éducation nationale de la Haute-Vienne

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du  
premier degré

S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de  
l'Education Nationale chargés de circonscriptions  
du premier degré

**Objet : Liste d'aptitude en vue du recrutement des Directeurs d'écoles  
à 2 classes et plus pour la rentrée 2020**

**Réf. : Décret n°89-122 du 24 février 1989 modifié par les décrets n°91-37 du 14  
janvier 1991 et n°2002-1164 du 13 septembre 2002**

**P.J. : Notice de candidature**

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les dispositions des textes ministériels cités en  
référence concernant les modalités de recrutement des directeurs d'écoles.

**1. Conditions d'inscription**

Peuvent faire acte de candidature tous les instituteurs et professeurs des écoles justifiant  
de **2 ans de services effectifs au 1<sup>er</sup> septembre 2020**.

Toutefois, les instituteurs et professeur des écoles nommés par intérim dans les  
fonctions de directeur d'école pour la durée d'une année scolaire sont inscrits, sur leur  
demande, sur la liste d'aptitude qui prend effet à la rentrée suivante, sans condition  
d'ancienneté de service, mais sous réserve d'un AVIS FAVORABLE de l'I.E.N. de la  
circonscription.

La liste d'aptitude départementale demeurant valable durant 3 années scolaires, les  
agents inscrits pour les rentrées 2018 et 2019 n'ont pas à renouveler.

**2. Modalités de sélection des candidats**

Les candidats renvoient la notice de candidature dûment complétée, datée et signée  
(formulaire ci-joint), **pour le mercredi 4 décembre 2019, délai de rigueur**, à la Division  
des Personnels du 1<sup>er</sup> degré. Ils sont invités à participer à une session de préparation à  
l'entretien devant une commission chargée d'évaluer leur aptitude à occuper un tel  
emploi auquel ils seront convoqués par la suite.

**3. Nomination dans l'emploi de directeur d'école**

Peuvent être nommés par mes soins, après avis de la CAPD :

- les candidats inscrits sur la liste d'aptitude départementale,
- sur leur demande, dans le cadre du mouvement départemental, les instituteurs et  
les professeurs des écoles nommés à titre définitif dans un emploi de directeur  
d'école en 2019-2020,
- sur leur demande, dans le cadre du mouvement départemental, les instituteurs et  
les professeurs des écoles ayant été nommés dans le même département ou dans un  
autre département dans un emploi de directeur d'école durant au moins trois années  
scolaires.

Pour la directrice académique  
et par délégation,  
La secrétaire générale,

Corinne GRIZON

Service  
Division des personnels du 1<sup>er</sup> degré  
Affaire suivie par  
Christophe Vaubourdolle  
Eric Scherpereel  
Références  
DIPER1D/CV/ES/N°2019-34  
Téléphone  
05 55 11 42 95  
05 55 11 42 98  
Télécopie  
05 55 11 42 50  
Mél

Site internet  
<http://ia87.ac-limoges.fr/>

Adresse postale  
Direction des services  
départementaux  
de l'Éducation nationale  
13 rue François Chénieux  
CS 13123  
87031 Limoges cedex 1

Adresse géographique  
5 allée Alfred Leroux  
Limoges



# Demande d'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école de 2 classes et plus

Rentrée 2020

## Cadre A : le candidat

NOM Prénom : .....

Fonction : .....

Ecole d'affectation : .....

Ancienneté générale des services : .....

## Cadre B : motivation

Je souhaite participer à une réunion de préparation de l'entretien\* :    oui     non

A ..... le .....

*Signature*

\*La(les) date(s) et le(les) lieu(x) seront communiqués ultérieurement

## Cadre C : avis circonstancié de l'IEN de la circonscription

Avis favorable

Avis défavorable

Dispense d'entretien pour un **enseignant faisant fonction de directeur** : oui     non

A ..... le .....

*signature*

**La commission**

- .....
- .....
- .....

**Cadre D : la commission conduit l'entretien en prenant appui sur les trois domaines de responsabilité du directeur d'école**

<i>Les responsabilités pédagogiques</i>
<i>Les responsabilités relatives au fonctionnement de l'école</i>
<i>Les relations avec les parents et les partenaires de l'école</i>

**Cadre E : l'avis de la commission au sujet de la candidature**

<b>Points forts :</b>
<b>Points à améliorer :</b>

- Favorable       Défavorable pour le-s motif-s suivant-s

A Limoges, le .....

*Les membres de la commission*